Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté UFR Sciences -licence Physique- TE

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence domaine **« Sciences et Technologie »**, mention « **Physique** », parcours « **Physique-Chimie** » **en télé-enseignement**, est composé comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

LICENCE 2ème année
Semestre 3, 4 - PHYSIQUE Parcours Physique-Chimie
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Anne-Laure FEHREMBACH Suppléant(e) : Micael HARDY Liste des membres : Valérie ROUBAUD, Caroline MOSSÉ, Henri NGUYEN THI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

LICENCE 3ème année
Semestre 5, 6 - PHYSIQUE Parcours Physique-Chimie
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Anne-Laure FEHREMBACH Suppléant(e) : Valérie ROUBAUD Liste des membres : Micael HARDY, Sandrine FERRI, Carole BAFFERT **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

2ème année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Anne-Laure FEHREMBACH
Suppléant(e) : Micael HARDY,

Liste des membres : Valérie ROUBAUD, Caroline MOSSÉ, Laure SIOZADE

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

3ème année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Anne-Laure FEHREMBACH
Suppléant(e) : Valérie ROUBAUD,

Liste des membres : Sandrine FERRI, Carole BAFFERT, Laure SIOZADE

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

JURY DE DIPLOME (DEUG et MENTION)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Laure SIOZADE
Suppléant(e) : Anne-Laure FEHREMBACH

Liste des membres : Micael HARDY, Valérie ROUBAUD

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 21/12/21

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Université d'Aix Marseille · AMU ·

Faculté des Sciences AMU

La Doyenne

Laurence MOURET